

d'ordre international et national. *Inquiry* est une émission hebdomadaire sur les affaires nationales réalisée à Ottawa. *The Lively Arts* est une émission hebdomadaire consacrée à la création artistique; *The Nature of Things* décrit les travaux des savants et les progrès de la science à un auditoire dont la seule préparation n'est peut-être qu'une certaine curiosité au sujet du monde qui l'entoure. *Take Thirty*, nouvelle émission féminine de semaine, a un «parfum» différent à chaque émission: divertissements et interviews des artistes; commentaires sur les voyages et sur les événements nationaux et internationaux; cuisson, soins des enfants et direction du ménage; discussions sur des problèmes sociaux; interviews des sportifs. Sa contrepartie radiophonique la plus similaire est *Trans-Canada Matinee*. *In View* discute des arts et des attitudes nord-américaines à leur endroit, et certaines personnes compétentes en la matière font leurs commentaires. *Explorations* est une série de documentaires dramatisés portant sur la sociologie et l'histoire. Les séances de la Conférence d'hiver du *Canadian Institute on Public Affairs* sont aussi en partie télévisées. La Conférence, qui dure trois jours, étudie des questions sociales au cours de séances générales et particulières.

Depuis la fusion des réseaux radiophoniques anglais de Radio-Canada, le poste CJBC de Toronto a dû modifier son rôle considérablement. Le plus frappant résultat a été la mise en ondes d'une émission d'éducation populaire de deux heures, tous les soirs, du lundi au vendredi, sous l'appellation générale *The Learning Stage*. On y traite de sujets variés: littérature, sociologie, science, musique, relations ouvrières, philosophie, écologie, procédé créateur, théâtre, arts, éthique, sciences politiques et français.

De concert avec les universités de Toronto, Montréal et Ottawa, des séries d'émissions locales télévisées sont présentées sous le titre *Live and Learn*. Ces émissions vulgarisent certains sujets scolaires (chimie, physique, littérature et psychologie). La présentation de cours universitaires fait l'objet d'autres expériences à Montréal.

Section 4.—Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film

L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, l'organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: «... pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national...». Les films sont produits surtout en anglais et en français. Lorsque c'est possible, des versions en langues étrangères sont établies afin d'accroître l'utilité des films de l'Office à l'étranger.

Le programme canadien de films communautaires de 16 mm s'appuie sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques qui est puissamment soutenu par les organismes et les particuliers qui s'intéressent à l'action communautaire. On compte plus de 700 organismes nationaux, provinciaux et locaux de distribution où des milliers de films de 16 mm sont à la disposition du public. L'Office prête ou vend ses films.

Un grand nombre de spectateurs des 16 mm assistent à des projections dans des maisons d'enseignement, ce qui montre les progrès réalisés par les programmes d'enseignement audio-visuel dans les écoles et les universités du Canada. On constate aussi que les organismes et les groupes choisissent plus judicieusement leurs films. Cela est en partie attribuable à ce que l'on peut obtenir de l'Office des séries de films portant sur un thème principal et qu'il existe un grand choix de sujets dont certains répondent particulièrement bien aux buts et aux programmes de nombreux groupements.

Les films de l'Office sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger, et des reportages sur l'actualité sont aussi produits régulièrement pour les cinémas et la télévision. La distribution se fait généralement par contrat avec les agences de distribution.